

Travaux au barrage du lac de la Thésauque

À partir du 14 octobre 2024



Le Lac de la Thésauque, créé en 1973 sur les communes de Nailloux et de Montgeard, a pour but de répondre aux attentes en sites de loisirs et en détente des populations locales.

Le lac se situe **sur un bassin versant de 1 117 ha** : il est constitué d'un barrage de classe C (digue supérieure à 5 m et inférieure à 20 m) permettant la **retenue de 33 ha de plan d'eau**. L'installation d'une **végétation riveraine** a permis de former des zones écologiquement intéressantes, tout en conciliant les enjeux touristiques.

Des **ruptures totales ou partielles** de barrages se produisent régulièrement. Outre le risque pour les populations situées à l'aval, elles peuvent provoquer d'importants dégâts matériels. Afin d'**anticiper les enjeux de sécurité aux populations et d'entretien courant inévitables** sur une infrastructure de plus de 50 ans, il est prévu des travaux de réhabilitation afin de **maintenir sa conformité** au regard des exigences de la réglementation, sous le contrôle de la DREAL.

Travaux de réhabilitation et d'aménagement du barrage :

Suite au rapport de visite d'inspection réalisé par la DREAL, les opérations consistent à **réhabiliter et renforcer la sécurité du barrage** pour un meilleur écoulement des eaux :

- **Recharger la couche d'antibatillage** au niveau de la ligne d'eau et de l'évacuateur de crue,
- Apporter de la **terre végétale** afin de consolider la digue,
- **Réparer l'exutoire du drain** en pied du parement aval afin d'assurer l'écoulement des eaux,
- **Sécuriser l'accession au drain** en pied du parement aval.

Travaux au lac de la Thésauque



Réhabilitation et aménagement
du barrage de Classe C



Début des travaux : à partir du 14 octobre 2024.
Pour une durée de 4 semaines.

Apporter de la terre végétale.

Apport de terre végétale afin de consolider la digue.



Recharger la couche d'antibatillage.

Recharger la couche d'antibatillage à l'aide de galets au niveau de la ligne d'eau et de l'évacuateur de crue.



Reprise du chemin d'accès et des bordures.

À la suite des travaux : remise en état du chemin d'accès et remplacement des bordures détériorées.



Travaux au lac de la Thésauque



Réhabilitation et aménagement
du barrage de Classe C



Début des travaux : à partir du 14 octobre 2024.
Pour une durée de 4 semaines.



Réparer l'exutoire du drain en pied du parement aval.

L'eau stagne : reprise de l'ouvrage pour améliorer
l'écoulement de l'eau. Élargissement et
approfondissement de l'exutoire.

Sécuriser l'accès au drain en pied du parement aval.

Ouverture étroite empêchant d'accéder à l'échelle en
sécurité : agrandissement de l'ouverture pour une
accès à l'échelle du drain en toute sécurité.

